

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : INF-EM-2016-005-R2
Direction des infrastructures
Service des équipements motorisés
Objet : Programmes incitatifs pour la Stratégie de réduction de carburants
Date : 2 février 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

En 2014, par résolution du conseil de la Ville (CV-2014-02-21), une stratégie de réduction de carburants a été adoptée. Cette résolution autorisait un montant de 10 000\$ pour le programme incitatif si l'objectif fixé était atteint pour la première phase d'implantation réalisée par le groupe des travaux publics, de la vie communautaire et des biens immobiliers (TP/DVC/BI). Les résultats de la première année ont été compilés et 31 370 litres ont été économisés. Cela représente une économie de 34 000\$, ce qui permet de verser un montant de 7 000 \$ réparti également aux 2 organismes choisis par le groupe d'employés. Ces 2 organismes sont respectivement la Maison des soins palliatifs du littoral et le Centre de pédiatrie sociale de Lévis.

Dans le cadre de cette stratégie, une deuxième phase d'implantation est prévue. Cette deuxième phase vise à continuer les efforts de réduction de carburants pour le premier groupe d'employés (TP/DVC/BI) et à intégrer un deuxième groupe constitué des policiers et des pompiers.

Pour la deuxième année de mise en œuvre de la stratégie par le groupe d'employés (TP/DVC/BI), un montant de 10 000 \$ serait réservé pour le programme incitatif à l'atteinte de l'objectif de réduction fixé à 3% soit 45 000 litres. Pour que ce montant puisse être versé à un ou des organismes au prorata du nombre de litres de carburants économisés, le seuil déclencheur débutera à 70 % de l'objectif.

De plus, au début de 2015, un comité de travail pour les policiers et les pompiers a été créé et quelques rencontres ont eu lieu. Suite au travail réalisé jusqu'à maintenant par ce comité de travail, un lancement de la stratégie pour ce groupe d'employés est prévu en février 2016 et nécessite l'annonce d'un programme incitatif dédié.

Ce programme incitatif, basé sur celui qui a été proposé pour le groupe d'employés TP/DVC/BI, vise à verser à un organisme choisi par le comité de travail un montant de 3 500 \$ suite à l'atteinte de l'objectif de réduction fixé. Cet objectif représente une réduction de 3%, soit 15 000 litres de carburant sur une période d'un an. Pour que ce montant puisse être versé à un organisme au prorata du nombre de litres de carburants économisés, le seuil déclencheur débutera à 70 % de l'objectif.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Annnonce publique des résultats de la première année prévue le 9 mars 2016
Lancement à l'interne de la Stratégie de réduction de carburants au groupe des policiers et pompiers en février 2016

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-850-01-631 et 02-850-03-631
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Pour la phase I, le montant du programme incitatif de 7000\$ serait versé en utilisant l'extra comptable CV-14-02-21-00.

Pour la phase II, le montant du programme incitatif de 10 000\$ pour le groupe TP/DVC/BI et de 3500\$ pour le groupe POL/INC serait versé en utilisant le poste budgétaire de la Direction de l'environnement 02-470-00-970. Un virement des montants sera fait à partir des budgets de carburants gérés par le Service des équipements motorisés. Le montant du groupe TP/DVC/BI serait versé en 2016 et celui du groupe POL/INC en 2017.

	2016	2017	2018
Numéro du projet PTI :			

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 21 Fev/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Afin de permettre la réalisation des activités prévues dans le cadre de la Stratégie de réduction de carburants, il est souhaité que cette FPD soit présentée au comité exécutif du 9 février et au conseil de la Ville du 22 février.

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Aline Pelletier, Inspectrice-chef	20 janvier 2016	Pour information, membre du comité directeur de la stratégie
François Dubé, Chef de division	20 janvier 2016	Pour information, membre du comité directeur de la stratégie
Claude Genest, chef de service des équipements récréatifs	20 janvier 2016	Pour information, membre du comité directeur de la stratégie
Michel Faucher, coordonnateur travaux publics	20 janvier 2016	Pour information, membre du comité directeur de la stratégie
Christian Lortie, conseiller en relation du travail et santé et sécurité	20 janvier 2016	Pour information, membre du comité directeur de la stratégie
Audrey Nadeau, conseillère en communication	20 janvier 2016	Pour information, membre du comité directeur de la stratégie

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de :


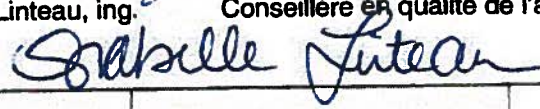
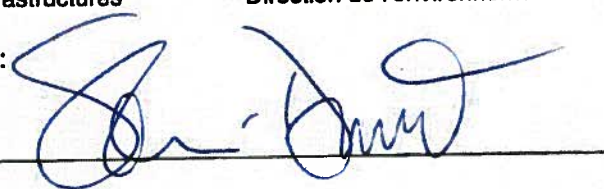
- Verser 3 500 \$ à la Maison des soins palliatifs du littoral et 3 500\$ au Centre de pédiatrie sociale de Lévis considérant que les employés des travaux publics, de la vie communautaire et des biens immobiliers ont économisé 31 370 litres de carburants pour la première année d'implantation de la stratégie.
- Féliciter les employés des travaux publics, de la vie communautaire et des biens immobiliers pour leur contribution à l'atteinte de cet objectif.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'allouer un budget de 10 000 \$ pour le programme incitatif du groupe d'employés des travaux publics, de la vie communautaire et des biens immobiliers pour la deuxième année d'implantation de la stratégie avec un objectif de réduction de 45 000 litres de carburant sur une base annuelle. Pour que ce montant puisse être versé à un ou des organismes au prorata du nombre de litres de carburants économisés, le seuil déclencheur débutera à 70 % de l'objectif.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de permettre la mise en place d'un programme incitatif dédié pour les employés du groupe des policiers et des pompiers.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'allouer un budget de 3 500 \$ pour le programme incitatif des employés du groupe des policiers et pompiers pour la première année d'implantation de la stratégie pour ce groupe avec un objectif de réduction de 15 000 litres de carburant sur une base annuelle. Pour que ce montant puisse être versé à un organisme au prorata du nombre de litres de carburants économisés, le seuil déclencheur débutera à 70 % de l'objectif.

Liste des pièces jointes :

Préparés par : Alain Vallée, ing.		Titre d'emploi : Chef de service, équipements motorisés, direction des infrastructures	
			
Isabelle Linteau, ing.		Conseillère en qualité de l'air, direction de l'environnement	
Recommandés par : 			
Sami Doucet Directeur des infrastructures	Jean-Claude Belles-Isles Direction de l'environnement	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 02,02,2016	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2016/02/02